

Retour sur une année 2017 mouvementée et perspectives

L'assemblée générale de notre association nos chemins ne sont pas à vendre s'est tenue le jeudi 18 janvier 2018 à 18h30.

Historique de notre Association



La délibération du conseil municipal du Cheylard du 27 septembre 2016 qui décidait d'engager la procédure pour l'aliénation des 5 chemins ruraux de la Gardette et de la Blache est le point de départ de la création de notre association. Sous le choc émotionnel et une vive indignation collective nous nous sommes élevés contre cette décision injuste et condamnable pour affirmer à l'autorité municipale notre attachement aux biens communs et en particulier aux chemins de La Gardette (chemin particulier, reconnu, historique, sur tous les cadastres et certains s'en souviennent encore l'unique route, au tracé remarquable qui reliait Le Cheylard à Malleval.) Nous pensions

bien naïvement que le fait d'une protestation massive permettrait de régler ce litige. 735 signatures collectées en 4 jours prouvaient le bien fondé de notre intervention. Forts des actions menées et de l'importante mobilisation de la population, nous avons constitué une association sous forme collégiale avec 9 membres actifs (riverains, sportifs, promeneurs ou citoyens) et de membres sympathisants. Nous avons étayé notre parcours de défense sur des bases légales, transparentes et collectives.

Dans les conclusions motivées du commissaire enquêteur, il est rappelé que le chemin rural du Cheylard à Malleval est un itinéraire continu, unique et sécurisé pour piétons et vélos, que cet itinéraire en pente douce présente un intérêt touristique important de part sa biodiversité, sa valeur paysagère, qu'il est bien accessible et entretenu par la commune, les riverains et les randonneurs et de ce fait a une utilité publique pour la population du Cheylard et des environs, y compris pour les communes voisines situées en amont du bassin versant.

Durant 6 mois, des embûches, des pressions importantes directes et indirectes n'ont fait qu'activer notre devoir de continuer à défendre le bien de tous. L'apothéose a été l'arrivée du Garde Municipal (mairie) et de 2 gendarmes sur le lieu de l'**exaction** (débroussaillage gratuit du chemin). Si l'on peut rire de cette situation dans les chaumières, la lettre de M. le Maire nous présentant comme des HORS LA LOI nous a profondément choqués. Tout au long de ce combat nous avons été déçus par le mutisme de M. le Maire qui a rejeté tous nos rendez-vous et répondu plus que tardivement à nos courriers attisant ainsi la situation au lieu de l'apaiser. Ce comportement a émoissé notre confiance.

Côtés très positifs :

Nos chemins restent publics pour le plaisir de tous.

Ce travail de sauvegarde des biens publics restera une belle expérience humaine pour tous ses acteurs.

Orientations et Décisions

Décision à l'unanimité de ne pas clore notre association et de poursuivre son activité.

En ce qui concerne les chemins, nous resterons vigilants et avons pris la décision d'instaurer 2 sorties citoyennes d'entretien par an (avec repas en commun) sur le circuit Le chemin de La Gardette, Malleval, Darne-bessac à Riotord.

Nous avons prolongé l'abonnement du blog. Il permet à toute personne de s'informer, de s'exprimer de manière anonyme ou non. Avec plus de 10 700 connexions au compteur, nous pensons que le blog est un très bon support médiatique. De la même façon nous continuerons d'alimenter notre page Facebook.

De nombreux "chemins ruraux" sont aliénés, entravés, obstrués ou occupés illégalement par des riverains, des agriculteurs ou autres, ils disparaissent parfois par manque d'entretien. Nous proposons d'en faire un inventaire et un observatoire de ces chemins menacés.

Nous décidons également d'étendre le périmètre de notre activité à tout le bassin de la vallée de l'Eyrieux.

Notre travail a été reconnu comme exemplaire par d'autres associations, nous pouvons, dans la mesure de nos possibilités, apporter notre aide et intervenir aux côtés des personnes et des communes qui rencontrent des difficultés avec des chemins.

Bilan Financier

Le bilan financier est positif. Il est constitué de cotisations de sympathisants (5€ par adhérent) et a permis de régler les frais postaux, l'enregistrement de l'association, le blog etc.

Membres actifs

Les membres actifs sont au nombre de 9. 2 membres actifs se sont retirés de la liste et remplacés par 2 personnes présentes à la réunion

Divers

On nous signale des problèmes de passage :

3 chemins sur le Cheylard

1 chemin à St Julien Labrousse

1 chemin sur St Cierge sous le Cheylard

On nous signale également une prochaine vente du camping de Chambaud au Cheylard, nous serons attentifs sur ce dossier à la libre circulation des personnes des 2 côtés de la rivière.

Nous avons terminé notre assemblée générale par le verre de l'amitié.

Notre devise : Bien Commun - Bien d'Aucun !